

La cité scolaire Pellet réunit, pour l'école primaire et le collège, un enseignement dans l'expertise de la déficience visuelle avec des troubles associés dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, et un lycée professionnel du CAP au BTS.

Enseignement adapté à Villeurbanne : à l'école de l'estime de soi

Entretien avec Samia Bendali,

proviseur de la cité scolaire René-Pellet, lycée d'enseignement professionnel des métiers du tertiaire et de l'artisanat d'art, Établissement régional d'enseignement adapté à la déficience visuelle – Érea-DV, (Villeurbanne).

L'ESSENTIEL

▣ Cet établissement pas comme les autres vise à développer l'estime de soi et les compétences psychosociales : les collégiens brailleux ou malvoyants ne se déplacent plus de salle en salle, ce sont les enseignants qui viennent à eux.

▣ Une esthéticienne vient chaque mois pour une séance réunissant dix élèves (déficients visuels et non porteurs de handicap) afin de les sensibiliser aux techniques de soin du visage et du corps. Elle dispense des informations théoriques sur les produits utilisés, les différents types de peau, et des cours pratiques : soins de la peau, des mains, techniques de maquillage.

▣ Enseignants, pôle médico-social, vie scolaire, service général, direction accompagnent les élèves dans la réussite de leurs apprentissages.

La Santé en action : Quelles sont les particularités de l'établissement scolaire que vous dirigez ?

Samia Bendali : La cité scolaire René-Pellet reçoit des jeunes déficients visuels – de l'école primaire au collège – et des élèves dits « ordinaires » au lycée professionnel jusqu'au BTS, qui dispose d'un internat d'une capacité de 90 places. Le collège ouvre ses portes aux adolescents déficients visuels et aussi à des élèves présentant dyslexie, dyspraxie ou dyscalculie.

Le lycée, du CAP au Bac pro, est centré sur les métiers du tertiaire et de l'artisanat d'art. Et à partir de la rentrée 2018, le BTS Support à l'action managériale sera ouvert à tous les étudiants, quel que soit leur type de handicap, visuel ou moteur. Nos murs accueillent une structure médico-sociale – composée d'éducateurs, de médecins, de rééducateurs, de psychologues, etc. – qui accompagne les élèves dans la réussite de leurs apprentissages.

S. A. : Pourquoi avoir engagé votre établissement dans un dispositif de promotion de la santé et dans la démarche « Aller bien pour mieux apprendre » (Abma) ?

S. B. : J'ai expérimenté la démarche Abma¹ dans mon ancien établissement, je me suis formée et suis devenue référente académique. Cette démarche m'intéresse, car elle vise à ce que l'ensemble de la communauté éducative – élèves, enseignants et personnels – se sente bien ; et, pour atteindre cet objectif, chacun a un

rôle à jouer. Dès mon arrivée, j'ai souhaité promouvoir d'autres pratiques au sein de la cité scolaire et j'ai fait de la bienveillance – terme que je préfère à bienveillance, parce que plus concret et moins galvaudé – un axe central du projet inscrit dans le nouveau contrat d'objectifs tripartite associant les autorités académiques, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la cité scolaire René-Pellet.

S. A. : Quelles actions concrètes avez-vous mises en œuvre à ce jour ?

S. B. : L'une de mes priorités est la réfection des locaux afin d'améliorer les conditions d'accueil des personnels et des élèves dans un établissement qui avait été quelque peu oublié. C'est une condition indispensable au bien-être. Les élèves du conseil de la vie lycéenne ont été associés au choix du mobilier. Les impliquer est un moyen de leur faire s'approprier les lieux et, ainsi, de limiter les dégradations ; on a tendance à moins détériorer un lieu où l'on se sent bien.

Une des premières actions mises en place est la création d'une journée de partage, réunissant élèves et personnels une fois par trimestre, avec un repas convivial et des activités qui rassemblent tout le monde. Il s'agit de fédérer la communauté, au-delà des séparations primaire, collège, lycée ; de créer des passerelles entre petits et grands, entre professeurs et agents par des échanges informels. Celle du troisième trimestre 2018 sera consacrée au thème de l'élégance, avec la venue de plusieurs esthéticiennes, pour travailler sur l'estime de soi.

Depuis la rentrée 2017-2018, un rituel a été mis en place : tous les jours, un élève vient dire au micro le « mot du jour » entendu par tous ; il est libre de parler de ce qu'il veut dans son message. Cette initiative permet aussi de faire connaissance. Pour certains élèves, c'est une petite épreuve, mais qui apporte de la confiance en soi quand ils la surmontent.

Ensuite, nous avons repensé l'organisation pour les élèves de collège de 11-12 ans, brailleuses ou mal voyants. Au lieu qu'ils se déplacent de classe en classe, d'un étage à l'autre, avec leur matériel assez lourd et leur canne, ce sont maintenant les enseignants qui se rendent dans leur classe située désormais au rez-de-chaussée. L'idée est de créer un cadre favorable pour qu'ils puissent développer leur autonomie autrement, par exemple en installant un self-service pour remplacer le service à table.

S. A. : Comment ces premières mesures ont-elles été accueillies par les élèves, les personnels et les parents ?

S. B. : Faire en sorte que l'école soit promotrice de santé, c'est l'affaire de tous. Mais le changement induit une période de flottement et suscite des interrogations. C'est à l'équipe de direction, qui porte ce projet, de convaincre et de rassurer les équipes. En effet, rien n'est imposé. Nous formulons des propositions, elles sont expérimentées et si elles ne conviennent pas à la majorité de la communauté, il est possible de revenir en arrière. Par exemple, nous avons réfléchi à la pause méridienne qui est assez longue : de 11 h 30 à 14 heures. Pourquoi ne pas la raccourcir pour les lycéens et leur permettre de partir avant 18 heures ? Après concertation, cette idée a été votée par les membres du conseil d'administration (représentants de la direction, des enseignants, de la collectivité territoriale, des familles et des élèves) ; elle va être mise en place à la rentrée 2018.

S. A. Dans quel but faites-vous venir une esthéticienne dans votre établissement ?

S. B. : Depuis la rentrée, nous faisons effectivement venir une esthéticienne une fois par mois. Ces séances de deux heures regroupant une dizaine



© Stéphane Le Lannier/PhotoJard/MEN

d'élèves et un enseignant sont des moments très significatifs pour des adolescents déficients visuels : prendre soin de sa peau et de ses mains, se maquiller et maquiller l'autre, dans un cadre bienveillant. Il s'agit d'apprendre à prendre soin de soi, d'accepter de laisser un camarade s'occuper de soi, de connaître les gestes essentiels à une bonne hygiène, d'acquérir des compétences autrement.

Financer cette activité implique de dégager une ligne budgétaire au détriment d'autres activités, comme les sorties scolaires. Lors du vote du budget en conseil d'administration, les parents se sont montrés surpris par cette proposition. Je leur ai expliqué que les élèves présents au conseil feraient un retour sur l'atelier d'esthétique. Les parents se sont finalement laissés convaincre sans difficulté ; le concept de bienveillance leur parle tout autant qu'à leurs enfants. Globalement, ce sont les élèves qui s'adaptent le mieux à cette nouvelle donne et leurs appréciations positives ont un effet entraînant sur les enseignants et sur la réussite des élèves. Concernant les parents, nous n'avons pas de retour pour le moment sur les actions menées.

S. A. : Comment soutenir les élèves confrontés à une exigence de réussite ?

S. B. : Effectivement, parmi nos projets, nous souhaitons aborder le lâcher-prise auprès des élèves, en partenariat avec un professeur d'éducation physique de l'extérieur, qui

viendrait animer des séances de yoga, soit au moment de la pause déjeuner, soit en fin de journée, et en particulier en période d'examen. Les élèves déficients visuels se mettent une pression importante pour réussir en dépit de leur handicap. Ce sont des élèves fragiles qui ont dû apprendre à accepter leur handicap et qui ont besoin d'être accompagnés. Il peut être intéressant pour eux d'apprendre désormais à lâcher prise pour cheminer vers la réussite, avec plus de confiance en eux et moins de stress.

S. A. : L'accueil d'élèves handicapés modifie-t-il votre approche ?

S. B. : Je ne le pense pas. La bienveillance et l'empathie apportent une valeur ajoutée, quel que soit le public accueilli. C'est une démarche généraliste qui n'établit pas de différence entre les élèves. En d'autres termes, cette démarche n'a pas besoin d'être adaptée à des besoins spécifiques, notamment celui du handicap. Elle est tout aussi bénéfique aux élèves favorisés d'un établissement d'un quartier aisé, qui ont leur propre problématique. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste.

1. Expérimentation mise en place par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé - Inpes (intégré depuis 2016 à Santé publique France) et le rectorat de Lyon. Déployée sur trois ans, elle s'adresse à des établissements volontaires. L'objectif : améliorer le climat scolaire et favoriser la réussite de tous.